

Daniela DINCĂ

Coordinateur de la collection *Études françaises* :

Cristiana-Nicola Teodorescu

Comité scientifique :

Luc Collès, Université Catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, Belgique

Jean-Louis Dufays, Université Catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, Belgique

Olivier Bertrand, École Polytechnique, Paris, France

Isabelle Schaffner, École Polytechnique, Paris, France

Yasmine Attika Abbès Kara, École Normale Supérieure des Lettres et Sciences Humaines, Bouzaréah, Alger

Malika Kebbas, École Normale Supérieure des Lettres et Sciences Humaines, Bouzaréah, Alger

Mihaela Toader, Universitatea Babeş-Bolyai, Cluj-Napoca

Dumitra Baron, Universitatea „Lucian Blaga” din Sibiu

Anca Gîță, Universitatea „Dunărea de Jos”, Galați

Alexandra Cuniță, Universitatea din București

Cecilia Condei, Universitatea din Craiova

Gabriela Scurtu, Universitatea din Craiova

Daniela Dincă, Universitatea din Craiova

Anda Rădulescu, Universitatea din Craiova

Monica Tilea, Universitatea din Craiova

La collection *Études françaises* propose des contributions scientifiques dans les domaines de la linguistique, littérature, civilisation française et francophone. La collection réunit une diversité de productions scientifiques (études, ouvrages collectifs, présentation de projets de recherche, thèses de doctorat, anthologies, actes de colloques scientifiques, etc.).

Les propositions de publications seront adressées au comité scientifique : etudes_francaises@yahoo.fr

Note :

Les membres du comité scientifique ont la possibilité de soumettre les propositions de publication à d'autres spécialistes réputés dans le domaine de la linguistique, littérature, civilisation française et francophone.

DANIELA DINCĂ

**LE GROUPE NOMINAL :
APPROCHE MORPHOSYNTAXIQUE
ET SÉMANTIQUE**



**Editura UNIVERSITARIA
Craiova, 2017**

Referenți științifici :

Prof.univ.dr. Cristiana-Nicola TEODORESCU

Prof.univ.dr. Anda RĂDULESCU

Copyright © 2017 Editura Universitaria

Toate drepturile sunt rezervate Editurii Universitaria

Descrierea CIP a Bibliotecii Naționale a României

DINCĂ, DANIELA

Le groupe nominal : approche morphosyntaxique et sémantique /

Daniela Dincă. - Craiova : Universitaria, 2017

Conține bibliografie

ISBN 978-606-14-1279-2

811.133.1

AVANT - PROPOS

Le présent ouvrage s'adresse aux étudiants et à tout public intéressé par l'approfondissement des connaissances de grammaire et propose, comme son titre l'indique, une approche morphologique, syntaxique et sémantique du Groupe nominal (GN) en tant que l'un des constituants de base de la phrase noyau.

Par conséquent, l'analyse des constituants du GN (le nom, l'article, les adjectifs pronominaux, l'adjectif qualificatif, le complément du nom, la proposition relative, la subordonnée conjonctionnelle, l'apposition adjectivale et nominale) et de ses substituts (les pronoms personnels, démonstratifs, possessifs, indéfinis, interrogatifs) sera envisagée à trois niveaux d'analyse : morphologique, syntaxique et sémantique. Le dernier chapitre de l'ouvrage présente les aspects syntaxiques (l'accord et la place) de la première fonction du GN dans la phrase – Groupe nominal sujet.

Conçu de cette manière, l'ouvrage est une grammaire à visée informative organisée autour de deux éléments centraux : la forme et le sens. À partir de la présentation des règles de formation des catégories grammaticales (genre, nombre, cas, personne) des constituants du GN et de ses substituts (pronoms), nous avons ajouté l'étude de leurs aspects syntaxiques (place et accord) au niveau micro et macro-syntaxique. Finalement, l'approche de leur dimension sémantique nous a permis d'envisager également la fonction discursive de toutes les classes de mots énumérées supra et de construire une description complète et complexe à la fois des mécanismes grammaticaux au niveau formel, syntaxique et discursif.

Le corpus d'exemples est formé d'exemples fabriqués, d'articles de presse ou de fragments du discours théâtral qui ont un caractère illustratif pour l'état actuel de la langue française.

En fin de compte, on pourrait dire que cet instrument de travail se propose de développer un enseignement grammatical fondé sur l'observation des énoncés, la compréhension des régularités du système grammatical, la formulation de règles et de définitions et, finalement, la progression grammaticale du simple au complexe.

L'auteur

CHAPITRE I

LA PHRASE

1. De la <i>proposition</i> à la <i>phrase</i>	15
1.1. Critères de définition de la phrase.....	15
1.2. Classes de mots	17
1.3. Groupes de mots	18
1.3.1. Le Groupe nominal (GN)	18
1.3.2. Le Groupe verbal (GV)	19
1.3.3. Le Groupe adjectival (GAdj)	19
1.3.4. Le Groupe prépositionnel (GPrép)	19
2. Typologie de la phrase	20
2.1. Phrase simple vs. phrase complexe	20
2.2. Phrase étroite vs. phrase large	21
2.3. Phrase minimale (noyau) vs. phrase étendue	21
2.4. Phrase binaire vs. phrase ternaire	22
3. Modèles d'analyse de la phrase	22
3.1. L'analyse traditionnelle	22
3.2. L'analyse structurale	23
3.3. L'analyse en grammaire générative transformationnelle (GGT) .	24
3.4. L'analyse en constituants immédiats (ACI)	24
3.5. L'analyse actancielle	25
3.6. L'analyse thématique	26
4. Applications	27

1. DE LA PROPOSITION À LA PHRASE

La **proposition** est traditionnellement définie comme l'enchaînement d'un sujet et d'un verbe. Sa définition impose la présence des deux fonctions essentielles, le sujet et le prédicat :

Marie dort. (Marie-sujet, dort- prédicat)

Le terme de *phrase* est utilisé dans le syntagme *phrase simple* (synonyme de proposition indépendante) et *phrase complexe* (formée de deux ou plusieurs propositions).

La *phrase simple* est une unité linguistique constituée par une structure formelle centrée sur un verbe-pivot, douée de sens et pourvue d'une intonation spécifique :

*Le printemps arrive avec le beau temps.
Marie est étudiante en droit.*

La *phrase complexe* est une phrase organisée autour de plusieurs verbes qui constituent le noyau des propositions qui la définissent. La phrase complexe :

Je souhaite que le printemps arrive avec le beau temps.

est formée de deux propositions :

- a) *Je souhaite*
- b) *que le printemps arrive avec le beau temps.*

Les deux propositions de la phrase complexe sont équivalentes aux groupes auxquels elles se substituent :

Je souhaite l'arrivée du printemps. (phrase simple)

La différence entre les deux types de phrase consiste dans les éléments qu'elles enchâssent : la phrase simple enchâsse des groupes de mots, tandis que la phrase complexe enchâsse des propositions.

1.1. Critères de définition de la phrase

Le statut de phrase doit répondre à plusieurs critères :

➤ le critère graphique

Du point de vue graphique, la phrase est marquée au début par une majuscule et à la fin par un signe de ponctuation qui varie en fonction du type de

phrase : le point, les points de suspension, le point-virgule, le double point (la phrase assertive), le point d'interrogation (la phrase interrogative), le point d'exclamation (la phrase impérative et exclamative) :

Il connaît le chemin vers l'école. (phrase assertive)
Connaît-il le chemin vers l'école ? (la phrase interrogative)
Il est si intelligent! (phrase exclamative)

➤ **le critère mélodique**

Toute phrase est marquée par une intonation qui varie en fonction du type de phrase : assertive, interrogative, exclamative, impérative, etc. :

Il connaît le chemin vers l'école.
 (phrase assertive marquée par une courbe mélodique descendante)
Connaît-il le chemin vers l'école ?
 (phrase interrogative avec une courbe mélodique ascendante)
Il est si intelligent!
 (phrase exclamative avec une courbe mélodique descendante)

➤ **le critère syntaxique**

Une phrase comporte des classes d'unités simples (classes de mots / parties du discours) ou complexes (groupes de mots) qui entretiennent entre elles certaines relations syntaxiques (fonctions grammaticales) :

« Les phrases sont des suites de mots ordonnés d'une certaine manière, qui entretiennent entre eux certaines relations, c'est-à-dire qui répondent à certaines règles de grammaire et qui ont un certain sens. » (Dubois et Lagane, 1973 :14)

La notion de phrase implique donc deux niveaux de structure :

- le niveau formel : les mots d'une phrase suivent un certain ordre et obéissent à une série de dépendances.
- le niveau sémantique : la phrase porte un contenu qui représente la composition de ses composantes.

La phrase *Marie lit un roman.* est représentée dans le tableau suivant :

	<i>Marie-</i> Sujet	<i>un roman –</i> complément d'objet direct
Critère formel	il précède le verbe, qui s'accorde avec lui	il occupe une position postverbale
Critère sémantique	il désigne la personne qui fait l'action	il désigne l'objet qui subit l'action